

I BUT DU COURS

Le cours se propose d'étudier quelques-unes des grandes interrogations qui animent la vie morale, religieuse et artistique en France après la Révolution. Dans cette période où se recomposent les repères de la vie en commun, les écrivains semblent capables de tenir une parole médiatrice entre les hommes et l'absolu, de compenser l'oubli de l'infini hérité des Lumières et de constituer peut-être un *nouveau sacré*. On passe ainsi, selon la formule de Paul Bénichou, du *sacerdoce du philosophe* au *sacerdoce du poète*. À l'homme de lettres du XVIIIe siècle qui militait pour ses idées se substitue le poète romantique animé par ses sentiments ou par son *enthousiasme*, terme dont l'étymologie – le Dieu qu'on a en soi – indique bien l'enjeu.

Pour y réfléchir, on fera dialoguer une série de textes philosophiques et littéraires : à la fois des essais théoriques, des récits personnels, des romans, des pièces de théâtre et des poèmes. Il s'agira principalement de courtes œuvres ou d'extraits, écrits entre 1789 et 1850, par les auteurs suivants : Condorcet, Robespierre, Burke, Maistre, Staël, Chateaubriand, Jouffroy, Tocqueville, Hugo, Musset, Vigny, Michelet.

II OBJECTIFS

De connaissance :

Se familiariser avec quelques interrogations morales, religieuses et artistiques en France dans la première moitié du XIX^e siècle. Assimiler les principales idées présentées ou mises en scène dans les textes étudiés.

D'habileté intellectuelle :

S'initier à la lecture de textes littéraires et philosophiques de la période postrévolutionnaire. Réussir à dégager et à exposer clairement quelques-unes des idées présentes dans ces textes. Amorcer une réflexion personnelle sur les enjeux de cette époque et sur leur pertinence pour aujourd'hui.

III CONTENU

Présentation du cours

I Les Lumières et la Révolution

II La Contre-Révolution politique et religieuse

III La morale de l'intérêt et celle des devoirs

IV La poétisation de l'existence comme nouvelle spiritualité

V Le drame romantique

VI Le « mal du siècle »

VII Poésie et mélancolie

- VIII L'incertitude de l'histoire : scepticisme et autorité
- IX La justice et la tradition chrétienne
- X L'avenir de la religion
- XI Littérature et démocratie

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux, études de textes, discussions. Certains textes pourront être présentés oralement par les étudiants.

V LECTURES

Un recueil comprend les textes qui seront abordés à chaque séance, et une bibliographie générale y est incluse. Ce recueil est indispensable pour suivre le cours et est en vente à la Librairie Zone (il est conseillé de se le procurer pour le premier cours). La lecture de certains textes, qui sont identifiés dans le recueil, est obligatoire pour les examens.

VI ÉVALUATION

- Soit la présentation orale en classe d'un des textes proposés, soit un examen écrit juste avant la semaine de lecture (50%). Les modalités seront précisées au début du cours et elles dépendront du nombre d'inscrits.
- Un examen écrit dans la dernière semaine du cours sur l'ensemble de la matière (50%).

L'évaluation tiendra compte de la compréhension des textes étudiés et de leurs enjeux, de la clarté de l'expression orale et écrite, de la correction de la rédaction.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Barème des notes : selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Les ordinateurs sont autorisés pour la prise de notes pendant le cours, mais pas lors des examens.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>